



S Y L L A B U S

Droit civil 2

- **Code Apogee de l'enseignement** : DLC DK601 (avec TD)
- **Titre de l'enseignement** : Droit civil 2
 - Responsable de l'enseignement :
- **Nom de la formation** :
 - Responsable(s) pédagogique(s) de la formation : Professeur Nathalie Jacquinet
- **Niveau de formation** : L3
- **Période** : S6
- **Crédits ECTS** :
- **Langue d'enseignement** : Français
- **Modalité pédagogique** : Présentiel
- **Total heures** :
 - Heures CM : 33h
 - Heures TD : 15h
- **Modalités d'évaluation** :
 - Contrôle terminal : Epreuve écrite de 3h
 - Contrôle continu :
- **Chargé(s) de TD** :

DESCRIPTION

- **Principaux thèmes abordés** :

Régime général des obligations. Preuve des obligations

- **Descriptif de l'enseignement** :

Le cours de droit civil 2 s'inscrit dans la continuité du cours de droit des obligations suivi en 2ème année de licence, qui analysait les obligations d'après leur source. Or, quelles que soient leur source et leur contenu, les obligations obéissent à des règles identiques concernant la manière dont elles s'exécutent, leurs conditions de transmission ou leurs causes d'extinctions. L'objectif de ce cours est ainsi d'étudier l'obligation indépendamment de la considération de sa source, pour voir sa structure, ses éléments, sa vie, sa disparition. Cette étude du régime général des obligations s'accompagnera de celle de la preuve des obligations.

- **Compétences attendues** :
- **Prérequis** :
- **Bibliographie** :

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.